NOUVEAU

NÉGOCIER SON ACCORD DE CONSORTIUM

ATELIER PRATIQUE

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme. Actuellement on peut compter différents modèles : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et pour projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de DESCA (des différents modèles) pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle ...).
Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

PRÉREQUIS
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI
Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.Un support de formation, une bibliographie.

OÙ
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION
Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de la contractualisation DESCA, les différents modèles disponibles
10h00	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et les projets en Lump Sum** *(en fonction des informations disponibles à date)* Rôles Responsabilités entre les partenaires Structure de la gouvernance
10h45	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et les projets Lump Sum** *(en fonction des informations disponibles à date)* Versement du financement
11h30	**La propriété intellectuelle** Background et résultats Droits d'accès
12h15	**Dissémination et exploitation des résultats et gestion des données** Publication des résultats Gestion des données du projet Obligation d'exploiter
12h30	**Gestion des conflits** Loi applicable Résolution des conflits
13h00	***Pause déjeuner***
14h30	**Atelier pratique : Construire et négocier un accord de consortium** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	***Questions & Réponses*** **Fin de la formation**

OUVERT À TOUS | **6 HEURES** | **PRÉSENTIEL** | **673 € HT**

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.